

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0716 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Mr BOUTECHIT Kabbour ASO

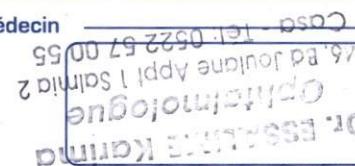
Date de naissance : 20 OCT 1948

Adresse : lot GINA N° 207, sidi MAAROUF, Casab

Tél. : 06.61.21.71.18 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/12/2023

Nom et prénom du malade : Boutechit Kabbour Age : 74 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

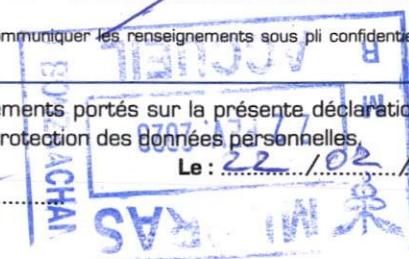
Nature de la maladie : Alzheimer

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab Le : 22/12/2023

Signature de l'adhérent(e) : A. BOUTECHIT Kabbour ASO



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

| EXECUTION DES ORDONNANCES | | |
|---|----------------------|-----------------------|
| D. Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date | Montant de la Facture |
| Pharmacie BORK 0522 93 02 00 0522 93 02 00 - Casablanca | 08/02/23 08/02/23 | 1694.60 150.00 |

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ESSALIME KARIMA

Spécialiste de la chirurgie et
des maladies des yeux
Ophtalmologie pédiatrique
Cataracte - Angiographie & Laser
Lentilles de contact



الدكتورة الساليم كريمة

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون
جراحة المياه البيضاء (الجلالة) بالليزر
طب العيون للأطفال
تصوير أوعية الشبكية و الليزر
العدسات اللاصقة

08 février 2023

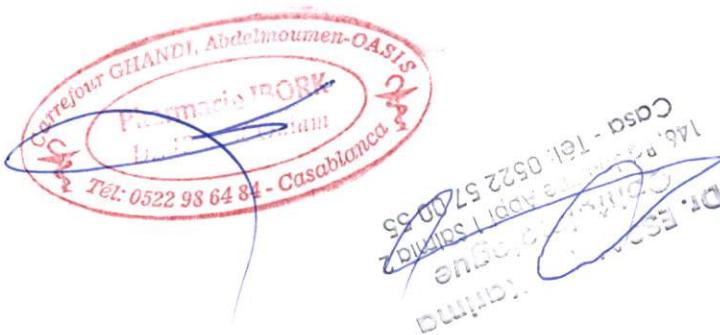
Mr BOUMECHKA Kabbour

٨٥٠٠

HYLOCOMOD: COLLYRE



1 goutte 3 fois par jour, dans les deux yeux



Dr. ESSALIME KARIMA

Spécialiste de la chirurgie et
des maladies des yeux
Ophtalmologie pédiatrique
Cataracte - Angiographie & Laser
Lentilles de contact



الدكتورة الساليم كريمة

اختصاصية في أمراض و جراحة العين
جراحة المياه البيضاء (الجلاة) بالليزر
طب العيون للأطفال
تصوير أو عية الشبكية و الليزر
العدسات الاصنفية

08 février 2023

Mr BOUMECHKA Kabbour

135.00 x 1

EOL DUAL COLLYRE (S) [Qte : 7]

1 gtt 3 fois par jour , dans les deux yeux, pendant 6 Mois

188.90 x 4

MONOPROST COLLYRE [Qte : 4]

1 gtt le soir a 21h, dans les deux yeux, pendant 4 Mois

LIPOSIC GEL

74.00 1 goutte le soir , dans les deux yeux



146, Boulevard Joulane, Appartement 1, 1er Etg - Salmia 2 - Casablanca. GSM: 06 67 66 89 60
05 22 57 00 35 - السالمية 2، الهاتف : 55 05 22 57 00 35
146، شارع الجولان، شقة رقم 1، الطابق الأول - السالمية 2، الهاتف :

PPC: 135,00

LOT

E 01 22

□

07 / 2020

PPC: 135,00

LOT

E 02 22

□

07 / 2025

PPC: 135,00

LOT

E 01 22

□

07 / 2025

PPC: 135,00

LOT

E 04 21

□

10 / 2024

PPC: 135,00

LOT

E 02 22

□

07 / 2025

PPC: 135,00

LOT

E 01 22

□

07 / 2025

PPC: 135,00

LOT

E 01 22

□

07 / 2025

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178.90 DH

6 118001 072583

Distribué par les laboratoires SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178.90 DH

6 118001 072583

Distribué par les laboratoires SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

LIPOSIC
Gel ophtalmique 10 g
ZENTH PHARMA
PPV: 34,00 DH
ADSP n° 220 DMP/21/NNP

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178.90 DH

6 118001 072583

Distribué par les laboratoires SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

Monoprost 50 microgrammes/ml
collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178.90 DH

6 118001 072583

Distribué par les laboratoires SOTHEMA,
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc